

Halte-répit



De quoi s'agit-il ?

Répondant au droit au répit reconnu pour les aidants familiaux, ce nouveau service accueillera les personnes âgées vivant à domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés à un stade modéré, une journée par semaine.

L'objectif est de permettre à l'aidant de trouver du temps pour lui-même et d'offrir à l'aidé, votre parent ou conjoint un moment agréable. La capacité d'accueil maximale est de 12 personnes, encadrées par deux professionnels de soins et un bénévole.

Vraie structure du territoire de la Communauté des Communes qu'elle soutient financièrement, tout comme le Conseil Départemental, la «halte répit» se situe dans un bâtiment indépendant situé dans l'enceinte de la Résidence Saint-Jacques EHPAD Grenade-Cadours .

Il s'agit d'une maison de 200 m² qui respecte les normes d'accessibilité et est aménagée afin de permettre la tenue d'ateliers et d'activités aussi diverses que la cuisine thérapeutique, la gymnastique ou un atelier mémoire.

Plus de renseignements :

05 62 79 87 60

Site internet : www.ehpad-grenade-cadours.com [1]

Consultez la vidéo de présentation :

https://www.youtube.com/watch?v=_Ba-DLXG92o [2]

La Pause des Aidants

Le CCAS de Grenade propose aux aidants de personnes souffrant de maladies d'Alzheimer ou apparentées de se retrouver mensuellement pour partager interrogations et réflexions relatives à l'accompagnement d'un proche.

Renseignements : 05 61 82 57 66 ou ccas@mairie-grenade.fr [3]

URL source: <http://cc-saveetgaronne.fr/halte-repit>

Liens:

[1] <http://www.ehpad-grenade-cadours.com>

[2] https://www.youtube.com/watch?v=_Ba-DLXG92o

[3] <mailto:ccas@mairie-grenade.fr>